



# REVENU de BASE et LIBERTE

Un manifeste Vivant

**(1998) (index 2002 p. 29)**

'Revenu de base et Liberté' est le rapport d'une recherche des racines philosophiques de Vivant, des arguments fondamentaux en faveur du revenu de base, des valeurs du 21-ème siècle.

Le travail n'est pas achevé.

Heureusement ! Ainsi il nous est possible de vous inviter à nous rejoindre dans la réflexion et la discussion.

Ont participé à la réflexion, à la formulation et l'élaboration du présent texte : Jan W. Cabooter, Heiko Dittmer, Werner Govaerts, Christine Gruwez, Sonia Jansen, Johan De Keyser, Peter De Koster, Eric Du Meunier, Koen Rademaekers, Michaël Storms, Willy Verloo & François De Wit.

Rédaction finale: Jos Verhulst & Mark Bogaert

Une édition de Vivant - Zuidlaan 25-27 - 1000 Brussel

Tél.: 02/513.0888 - Fax : 02/502.0107 - e-mail : [vivant@vivant.be](mailto:vivant@vivant.be)

Website : <http://www.vivant.be>

D 1999/...../..

Propriété Collective

Le progrès n'est possible que lorsque le fruit de travaux intellectuels devient propriété collective.

Il vous est par conséquent, loisible de reprendre, de copier, de diffuser librement tout ou partie de cette édition sans demander au préalable, l'autorisation de l'éditeur; nous demandons cependant de mentionner votre source. Nous vous en remercions d'avance.

## Table des Matières.

### **Revenu de Base et Liberté.**

Des germes au "siècle de la lumière" : liberté, égalité, fraternité.

Un grand pas en avant : la "seconde ère de lumière"

### **I. Point de départ : regard positif sur l'homme et sa créativité.**

#### **Foi en l'homme comme être créatif.**

- > aujourd'hui : méfiance et partitocratie
- > demain : confiance et démocratie

#### **Quel revenu de base ?**

- > le droit individuel
- > le droit inconditionnel
- > le droit pour chacun

### **II. Arguments décisifs pour un revenu de base qualifié : liberté, droit, solidarité**

#### **Appel pour plus de liberté**

- > Liberté d'expression
- > Liberté de religion
- > Liberté d'enseignement
- > Egalité de droits et libertés pour chacun

#### **Appel pour plus de droit**

- > Nouvelles chances, nouvelles possibilités
- > Egalité devant la loi
- > Droit à la démocratie directe

#### **Appel pour plus de solidarité**

#### **Le revenu de base se donne réciproquement**

- > Revenu de base et capital social
- > Solidarité et impôts
- > Droit total à un emploi

#### **Solidarité internationale aussi**

#### **Et solidarité avec les handicapés, les pauvres et les malchanceux**

#### **Plus social que les socialistes, plus libéral que les libéraux, radicalement plus démocratique**

### **III. Avantage : effets positifs du revenu de base**

- > Le revenu de base réunit les humains
- > Droit au travail d'idées en de soins pour chacun
- > Le monde comme chef-d'oeuvre : effets écologiques du revenu de base

#### **Des mots 'chers' expliqués**

TAUX DU REVENU DE BASE (index 1998 et 2002)

## Revenu de base et Liberté

*[Illustration = dessin de Sus Antigoon]*

### **Avant tout**

L'Europe est hantée. Hantée par le revenu de base. Aux universités et au sein des syndicats, dans les partis politiques et aux usines, dans les organisations de toutes couleurs, chez les chômeurs et artistes : toujours plus de gens se mettent en mouvement pour obtenir un revenu de base, toujours plus de gens en voient les lignes de forces; et la logique.

L'idée n'est pas neuve et n'est pas d'origine belge. Depuis plusieurs décennies l'idée fait son chemin. Et grimpe dans l'agenda politique des gouvernants, de toujours plus de pays. A quel niveau ? Cela dépend du degré de solidarité entre les gens et de leur tendance à simplifier. Le "BIEN" (Basic Income European Network) compte des membres dans plus de vingt pays, allant de l'Irlande, via la Scandinavie et le Benelux jusqu'en Autriche et l'Italie. En dehors de l'Europe l'idée est défendue jusqu'en Australie et la Nouvelle-Zélande. En Belgique c'est sous le sigle de Vivant que se regroupent les supporters les plus fervents du revenu de base qualifié. Qu'est-ce qui motive ces gens? Pourquoi y attachent-ils tant d'importance ? Quels sont les arrière-plans sur lesquels ils se profilent ?

### **Les germes au "siècle des philosophes éclairés" : liberté, égalité, fraternité.**

Ces germes se retrouvent au XVIII-ème siècle et sont reprises et clamées par le peuple lors de la Révolution française. Depuis la fin de ce siècle, l'homme aspire ouvertement à une existence humaine. Deux cents ans plus tard, presque tout le monde est acquis aux principes des valeurs de liberté, égalité et fraternité et solidarité. De par le monde entier on aime à s'appeler 'démocrate'. Mais entre la parole et le fait ...

### **Un grand pas en avant : "seconde ère éclairée"**

Aujourd'hui l'aspiration à plus de liberté, à plus d'équité, plus de solidarité résonne plus fort. Il s'agit de créer l'espace où l'individu pourra s'épanouir en toute liberté en tant qu'individu et en tant que membre de cette société. Le revenu de base est le déclic qu'il nous faut pour modifier notre mode de réflexion et notre façon de cohabiter. En parlant d'une "seconde ère éclairée" sommes-nous prétentieux ? trop chers ? Lisez d'abord, vous jugerez après.

"Chacun a droit à un niveau de vie suffisamment élevé afin d'assurer la santé et le bien-être de lui-même et de son ménage, y compris la nourriture, l'habillement, le logement et les soins de santé et les services sociaux nécessaires, ainsi que le droit au support en cas de chômage, de maladie, d'invalidité, de décès de son conjoint, de vieillesse ou tout autre défaut de moyens de subsistance, survenus indépendamment de sa volonté"

*Déclaration Universelle des droits de l'Homme, Art.25*

*[Illustration: dessin blanc/noir d'une plante, pas de sansevéria.*

**Pourquoi arrosons-nous les plantes ?**

Vous arrosez quand même vos plantes. Doivent-elles fournir la preuve de leur vie pour obtenir que vous les arrosiez ? Non bien sûr. Vous arrosez vos plantes pour qu'elles puissent grandir, pour leur donner les chances de vie et de croissance.

Dans la Sécurité Sociale d'aujourd'hui il faut généralement d'abord prouver que vous répondez à un grand nombre de critères avant d'être "arrosé". De plus, l'action de destruction de l'ivraie est faite de manière tellement inexperte que souvent le grain est lui-même touché.

Il y a moyen de faire autrement. Pour obtenir un revenu de base il ne faut rien prouver. Le revenu de base crée la liberté et l'espace pour l'épanouissement, pour la création, pour prendre de nouvelles initiatives.

*Vous n'êtes pas une plante ? Même pas un cultivateur ?  
Même alors ce manifeste vous concerne. Bonne lecture.*

I. Point de départ : un regard positif sur l'homme et la créativité.

"Tous les humains sont nés égaux en dignité et en droit. Ils sont dotés d'une intelligence et d'une conscience et doivent se comporter l'un envers l'autre dans un esprit de fraternité." *Déclaration Universelle des droits de l'Homme, Art. 1*

### **Foi en l'homme comme être créatif**

Vivant plaide une foi raisonnable en l'homme. L'homme est un être créatif. Le revenu de base est un élément important de reconnaissance de ce pouvoir créatif. Dès qu'on donne cette liberté, cet espace, la créativité se révèle, telle une plante qui grandit quand on lui donne de l'espace.

### **Aujourd'hui : méfiance et participatie**

Les enquêtes font apparaître que la plupart des humains estiment que leur sens de l'humour est plus élevé que la moyenne. Par définition cela n'est possible, que si le sens de l'humour des autres est sous-estimé. La plupart des humains estiment aussi qu'ils tiennent plus que la moyenne, compte de l'intérêt général. Cela non plus ne peut être exact.

Les gens se méfient trop des autres. La concurrence est trop forte et la démocratie trop faible. La Belgique n'est pas une démocratie mais une participatie. Ce ne sont pas les citoyens mais les partis qui ont le pouvoir. Le manque de participation au processus de prise de décision est déprimant, donne le sentiment d'impuissance.

### **Demain : confiance et démocratie**

Démocratie est basée sur la conviction que la plupart des personnes tiennent compte de l'intérêt général si l'occasion leur en est donnée. Démocratie est basée sur le principe de l'égalité. Bien sûr, les personnes sont différentes dans leur personnalité, dans leur personne mais elles sont à l'égal des autres.

#### *Les différences ...*

Nous nous différencions des autres par nos qualités et nos défauts propres, en ce que nous possédons et en ce que nous pouvons, en nos caractéristiques biologiques. Des scientifiques comme Marx, Freud et Darwin ont intensément étudié ces différentiations. Elles ont grandes.

#### *...le dénominateur commun*

Mais les gens ont quelque chose de commun qui dépasse les différences. Les humains peuvent reconnaître une vérité commune, non parce qu'ils y sont contraints, biologiquement ou sociologiquement, mais parce que la vérité est et que la personne, qui a la liberté de penser, peut y accéder. C'est pourquoi Vivant croit en ce que l'humain a de commun, en la démocratie, en la possibilité qu'ont les gens de s'entraider à progresser. Oui, en un monde meilleur.

## **Quel revenu de base ?**

Pour être créatif, l'humain créatif a besoin de liberté. Vivant estime que chacun doit pouvoir organiser sa vie librement. Le revenu de base doit lui procurer cette liberté.

Vivant plaide un revenu de base qualifié.

Assez pour vivre et pour s'instruire. Le revenu de base doit suffire à satisfaire aux besoins de base. Ainsi se dégage de l'espace que chacun peut occuper comme il le souhaite. Nous en reparlerons plus loin. Mais déjà nous soulignons que pour Vivant ce revenu de base doit être un droit individuel, inconditionnel et universel.

### **> le revenu de base est un droit individuel**

Le revenu de base est un droit de la personne. Il est acquis parce que la personne existe. C'est l'expression du droit à l'existence de la personne; droit à une vie humainement digne. Ce droit prend cours au moment de la naissance et le revenu est payé, mensuellement jusqu'au décès de la personne. Le revenu de base ne tient nullement compte de la situation familiale, de la situation économique de la famille ou de la rémunération du travail. Il est là, toujours.

### **> le revenu de base est un droit inconditionnel**

Il est absolument impossible de supprimer le droit au revenu de base, ni comme sanction, ni comme pénalité. Pour l'obtenir il ne faut pas prouver d'être un chercheur d'emploi, il ne faut pas d'attestation de médecin et il ne faut pas pouvoir présenter un diplôme. Le seul critère pour l'obtention du revenu de base est d'exister.

### **> le revenu de base est un droit de chacun**

Au sein d'une communauté de droit chacun a droit à un revenu de base : c'est un droit universel, qui est réciproquement octroyé par l'un à l'autre, sans exception.

## **II. Arguments décisifs pour un revenu de base qualifié : liberté, droit, solidarité**

### **Un appel pour plus de liberté.**

Pourquoi suis-je membre de Vivant ?

#### **'Je veux décider moi-même combien d'heures je veux travailler'**

"En disposant d'un revenu de base, vous avez plus de liberté de choisir de rester à la maison durant un certain temps. Mon troisième enfant doit naître un de ces jours: je veux profiter au maximum de ce temps sans devoir me soucier de mon avenir. A cause de cette liberté et cette sécurité sociale supplémentaires, je choisis Vivant"

*Mieke De Neef, travailleuse sociale, Aalst.*

#### **'Plus d'espace pour ma créativité'**

Quand on dispose d'un revenu de base, il est plus facile de planifier son temps de travail, sa carrière sans devoir craindre une sanction. Au pire cas, il reste toujours ce revenu de base de 20.000 F. Cela crée plus de temps pour s'épanouir ou pour œuvrer pour améliorer le milieu, pour l'écologie. Vivant permet de décider soi-même de son niveau de bien-être ou de confort. Ca c'est du progrès."

*Anna Aerts, Lessines*

#### **'Utopique ? Mais tout changement commence comme une utopie'**

Il est facilement possible d'arrêter un temps de travailler pour faire autre chose. Cette liberté est importante pour moi. Cela peut paraître utopique mais tout changement important a commencé comme une utopie. Il est très intéressant de rencontrer des gens qui ont encore des rêves. A un certain moment il faut agir soi-même pour améliorer la société.

*Anita Brûls, enseignante 'Anglais', Bütgenbach*

Vivant œuvre résolument pour les idéaux des "Eclairés". Un de ces idéaux est la Liberté. Avec un revenu de base pour "assurer ses arrières", il est beaucoup plus facile de décider de travailler ou non, de travailler beaucoup ou peu. La transition vers le statut d'indépendant est moins angoissante. Insérer une année d'études ou prendre une période de détente devient possible. Il est évident que celui qui travaille a un revenu plus élevé. Mais le choix est possible. Chez Vivant on croit que les gens ont la capacité de gérer leur liberté.

La liberté de choix et de décision que permet Vivant est très grande. Mais Vivant désire que cette liberté soit équitablement distribuée. Les possibilités de choix sont réparties équitablement puisque le revenu de base revient à tous. D'ailleurs, c'est dans toutes les optiques de la liberté que Vivant vise l'égalité équitable. Quelques exemples:

#### **La liberté d'expression**

Vivant prône la liberté totale d'expression. Elle doit être inviolable; même pas au nom de la "correction politique". Cette liberté peut grandir par rapport à ce qu'elle est aujourd'hui : la distribution dans la rue de pamphlets par exemple doit être admise sans autorisation préalable d'une autorité locale ou autre, sinon c'est une restriction de la culture de débat démocratique.

### **Liberté de religion**

Vivant désire arriver à une séparation radicale entre l'Eglise et l'Etat et à une liberté totale de religion. Aujourd'hui l'Etat reconnaît certaines religions tandis qu'il considère d'autres comme Sectes. Il octroie aux religions agréées des subventions. Vivant désire que cela cesse. Tous les liens et relations financières, organisationnels et protocolaires entre l'Etat et les religions agréées doivent être rompus. Les ministres de ces cultes ont évidemment, comme tout autre citoyen droit au revenu de base.

L'Etat ne peut pas imposer des restrictions à aucun culte. En Belgique par exemple, il n'est pas admis de se marier à l'Eglise si le mariage civil n'a pas été conclu. Le mariage à l'église ne concerne quand même nullement l'Etat ? D'un autre côté il est interdit d'invoquer ses convictions religieuses pour enfreindre une loi démocratique.

### **Liberté d'enseignement.**

Vivant plaide la liberté la plus grande pour l'enseignement. Pour les parents et pour les élèves l'enseignement doit être gratuit. Les parents d'enfants en obligation scolaire doivent recevoir toutes les possibilités, financières aussi, de prendre des initiatives pour l'instruction de leurs enfants. Cela signifie aussi que les familles doivent pouvoir créer de nouvelles associations d'écoles, ou que des parents choisissent d'instruire eux-mêmes leurs enfants. Le revenu de base leur permet de se rendre libre plus facilement afin de faire cela. Dans la société à haute technologie, il doit être possible de donner à l'enseignement des structures toutes nouvelles et moins centralisées. La liberté et la créativité sont ici aussi, à nouveau de mise.

Le poste le plus coûteux dans l'enseignement d'aujourd'hui est celui des salaires : par le revenu de base et la diminution des charges sur la travail, son montant sera fortement réduit et de nouvelles perspectives budgétaires s'ouvrent.

L'Etat ne peut en fait, imposer aux écoles qu'un seul devoir : celui d'établir et de rendre public leur propre projet pédagogique. Du coup le libre choix des parents devient beaucoup plus facile : ils peuvent s'informer des différents projets et choisir en connaissance de cause. L'inspection doit vérifier que l'école réalise effectivement son projet et atteint les finalités promises.

Aux parents revient en premier lieu, le droit de choisir la nature de l'éducation et de l'instruction qui seront données à leurs enfants.  
*Déclaration Universelle des droits de l'Homme, Art.26*

### **Droits égaux et libertés égales pour chacun**

Vivant désire que l'Etat de droit fonctionne sur le principe de l'égalité, sans exceptions sur base du sexe, d'origine, de race ou de critères sociologiques. Toute tentative d'accorder à des personnes individuelles plus ou moins de droits ou de possibilités par l'instauration d'une discrimination positive ou

négative, de quorums ou d'une quelconque réglementation n'est pas démocratique et donc inadmissible.

De même Vivant n'acceptera jamais que l'Etat tente d'imposer de telles mesures en les mettant comme conditions préalables à un financement. Comme citoyen tout être humain est égal devant la loi, indépendamment de toute différence biologique ou sociologique : pour Vivant ceci est un acquis intouchable, indiscutable et irréductible de l'Histoire de l'Humanité.

### **Un appel pour plus de droit**

Pourquoi suis-je membre de Vivant ?

#### **"Redonner le goût aux gens"**

"Vivant remplace la pyramide classique du pouvoir en un entonnoir: la hiérarchie inversée ; de la sorte ce sont les gens qui exercent le pouvoir. Ca s'appelle 'synocratie': partager ensemble le pouvoir. Cela est nécessaire pour redonner aux gens le goût de remettre les mains à la pâte, de participer à la gestion et à la direction du pays"

*Petrus Duerinckx, Heusy*

#### **"Tous égaux devant la loi"**

"Il est important que Vivant ne soit pas raciste. Que tu sois lesbienne, homo ou hétéro, le revenu de base t'est quand même acquis. A moi aussi, cela m'est indifférent."

*Lia Van Hoof, Leopoldsburg*

#### **"La vraie participation c'est cela la démocratie directe"**

Depuis plusieurs années je suis politiquement actif dans 'Nieuw Wommelgem', un parti indépendant qui a trois sièges au conseil communal de Wommelgem. Nous exerçons un échevinat. Notre souci principal est la transmission de l'information et la participation: c'est notre raison d'existence. C'est l'essence de la démocratie directe. Le programme de Vivant coïncide avec notre action sur le niveau communal. Si le référendum ayant force de loi d'initiative populaire peut sembler moins important que le effet social du revenu de base, je trouve que l'un ne doit pas aller sans l'autre."

*Bart Van Scharen, enseignant et conseiller communal, Wommelgem*

Vivant veut le droit à une vie humainement digne; pour tous. Cela implique évidemment: un revenu de base pour chacun. Car, comment peut-on vivre sans ressources ?

### **Nouvelles chances, nouvelles possibilités.**

"Ventre affamé n'a pas d'oreilles". Nourriture et gîte sont les deux besoins premiers de tout être.

Il faut pourtant avoir les possibilités.

Le revenu de base de 20.000 F (un petit 500 euro) que propose Vivant, n'est pas le Pérou. En vivant seul, il ne faut pas faire de folies avec ce montant mais cela donne quand même de l'espace et des possibilités : on peut rencontrer d'autres gens et ensemble avec eux coopérer et créer des liens pour se sentir dans une société. Et de cette façon vivre sans devoir craindre

d'enfreindre les règles et de violer les contraintes que l'Administration aime imposer en échange de son aide. Ces 20.000 F permettent de vivre, même hors du circuit habituel de travail. Une seule condition est imposée pour l'obtention de revenu de base: exister.

"Chacun a le droit de vivre, à la liberté et à l'inviolabilité de sa personne"  
*Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, Art.3*

### **Tous égaux pour la loi**

Vivant plaide pour que tous les membres permanent de la société de droit belge soient à égalité pour la loi. On ne peut pas être un peu moins ou un peu plus égaux. Tous ont les mêmes droits et les mêmes devoirs.

Vivant considère que l'égalité absolue devant la loi est un acquis essentiel du siècle de lumière qui ne peut pas être remis en question.

L'insigne de l'égalité des citoyens devant la loi est constitué par la carte de nationalité belge. C'est la carte de membre de la société de droit belge. Vivant désire ne plus utiliser la définition classique de 'nationalité'. Vivant définit 'nationalité' comme 'faire partie de la communauté de droit' d'un pays, ni plus, ni moins. L'origine culturelle ou ethnique de l'individu n'a donc aucune importance. La carte de nationalité, le passeport en fait, peut être appelée autrement. Tout individu qui réside légalement et de façon permanente en Belgique, est considéré comme ayant les mêmes droits et les mêmes devoirs envers la communauté. Pour devenir membre de la société de droit belge il suffit d'en exprimer le désir: l'obtention de la 'nationalité' est immédiate, sans stage, sans examen, sans aucun critère d'appréciation. En naissant Belge, il n'y a pas tous ces freins, il ne faut pas d'abord vivre en Belgique depuis cinq ou dix ans avant d'être reconnu comme Belge. Par contre, la double nationalité, qui crée un 'plus de droits' (envers la nationalité d'origine), donc de l'inégalité, n'est pas autorisée. Pour acquérir la nationalité belge il faut perdre sa précédente nationalité.

Notez que le revenu de base n'est pas lié à la nationalité mais au fait de la résidence permanente et légale dans le pays. Les étrangers qui habitent en Belgique perçoivent aussi le revenu de base, de même que les réfugiés reconnus et les candidats réfugiés le perçoivent. Mais ils doivent abandonner le revenu de base qu'ils recevraient d'un autre pays. Le cumul de revenus de base n'est pas permis.

### **Droit à la démocratie directe**

Le droit est une création démocratique. Si la démocratie n'est pas un système parfait mais à notre avis, c'est le système qui donne à long terme, les meilleures garanties d'une gestion de qualité. La Belgique d'aujourd'hui n'est pas une démocratie, c'est une partocratie.

Les citoyens sont obligés d'élire un petit nombre d'entre eux pour légiférer. L'"establishment" politique s'est arrangé pour ne pas permettre au peuple de faire directement des lois. Et pourtant 70 % des Belges aimeraient pouvoir imposer des lois directement par l'instauration du référéndum ayant force de loi d'initiative populaire.

Vivant supporte cette idée pour toutes affaires et à tous les niveaux de gestion. Les partis qui s'opposent à cette idée sont considérés comme antidémocratiques.

La démocratie comporte deux volants: la prise de décision directe par le peuple via le référendum et l'élection de sa représentation.

Il est évident que toutes les questions ne peuvent pas être décidées par l'ensemble de la population. L'effort collectif pour informer la population et pour mener les débats serait bien trop grand par rapport à l'amélioration dans la prise de décision qui en résulterait. La démocratie doit donc se limiter aux décisions importantes. Reste évidemment à déterminer ce qui est important et qui va en décider. La réponse : le peuple même qui collectera des signature en faveur d'un référendum sur tel ou autre sujet.

Lorsque la population ne demande pas le référendum sur une question, celle-ci devient du ressort de la représentation permanente. Un exemple : un groupe d'amis décide par démocratie directe de faire une excursion en car à Paris. L'excursion se fera donc à Paris et en car, puisque c'est la communauté (les amis) qui en a décidé ainsi, même si le volant du car n'est tenu que par une seule personne.

Si un référendum est demandé par la population, c'est la communauté des électeurs qui en décidera. Il ne faut pas non plus, perdre de vue que dans la démocratie représentative, les élus qui ne donnent pas satisfaction peuvent être remplacés.

### **Appel pour la solidarité**

Pourquoi suis-je membre de Vivant ?

#### **'Avec Vivant les pièges de la pauvreté disparaissent'**

'Je n'avais pas encore 45 ans lorsque mon époux est décédé. J'en sais quelque chose des dettes, des problèmes avec les banques, des catastrophes financières : il est très difficile de sortir d'une telle situation. Le revenu de base de Vivant aurait facilité cela grandement.'

*Lia Van Hoof, Leopoldsburg*

#### **'Un système plus simple et plus transparent'**

'Les statuts bidons! En tant que président d'une asbl je peux en discuter. L'exemption du pointage, les chômeurs mis au travail, les emplois "Smet" : ce monstre administratif devient de plus complexe. Vivant rend la société bien plus simple et plus transparente. Et du même coup, les gens plus heureux parce qu'ils peuvent mieux gérer eux-mêmes leurs affaires.'

*Toon Van den Bossche, président Taxifiets, Gent*

#### **'Un système plus transparent est plus démocratique'**

'De par ma profession j'essaie depuis quelque vingt ans d'informer les gens sur les arcanes de notre système politique. Mais les seuils d'accès sont aujourd'hui vraiment trop élevés. Vivant changera cela. Non seulement il y aura plus de sécurité sociale mais elle sera aussi plus simple, plus transparente; donc plus démocratique.'

*Cor Claessens, fonctionnaire Service Information, Antwerpen stad.*

## **Le revenu de base se donne mutuellement**

Vivant plaide l'instauration d'un revenu de base individuel, inconditionnel et universel.

Vivant désire aussi que le revenu de base soit introduit par décision démocratique; en signe de reconnaissance par les membres de la société de leur droit mutuel à l'existence, sans conditions préalables; en expression de solidarité.

### **Revenu de base et capital social**

L'instauration d'un revenu de base individuel, inconditionnel et universel offre à l'homme l'espace pour la constitution d'un capital social et en même temps, produit ce capital social.

[Il est conseillé de relire cette phrase parce qu'elle nous semble être la plus importante de ce manifeste car elle exprime la principale raison de l'instauration du revenu de base].

Qu'est-ce que le capital social ? C'est la base sur laquelle toute l'économie est fondée. Le capital social contient toute la confiance mutuelle que se font les membres de la communauté et la volonté réciproque de chacun pour s'entraider, de coopérer. Un exemple : dans notre société il est admis qu'on demande son chemin et en général la réponse donnée est correcte. Ceci est un exemple très simple d'un capital social mais il a donc son importance économique. Le camionneur qui ne connaît pas bien les lieux et qui demande son chemin, peut parfois faire un gros gain de temps grâce aux bonnes indications qu'un inconnu lui aura données. Mais même s'il n'interroge pas un passant, il sait qu'il pourrait le faire. Il peut se mettre en route en toute tranquillité d'esprit.

Ceci est typique pour le capital social: il inspire confiance, l'expectative que l'on peut avoir confiance en autrui, qu'ils aideront en cas de besoin: c'est une force productive dans l'économie. Cette ambiance de confiance mutuelle et de respect réciproque est nécessaire pour vivre humainement.

Le capital social est un réel facteur de production, tout comme le travail, les matières premières, les machines. Investir dans le capital social a donc des conséquences économiques clairement démontrables. Et lorsque le capital social dans une communautés diminue, cela se ressent dans sa productivité économique.

Le capital social a aussi une facette plaisante : lorsqu'on en use, il ne se réduit pas mais au contraire, augmente. C'est comme avec les idées : lorsqu'on exploite une idée, souvent d'autres idées jaillissent. Autrement dit : l'utilisation de capital social génère du capital social. Construire une nouvelle relation de coopération sur base de confiance réciproque, va tout seul.

Si nous décidons démocratiquement que dans notre communauté, chacun a droit, inconditionnellement et individuellement, à un revenu de base 'digne', ce revenu induira la constitution d'un gigantesque capital social. Cet événement de société signifiera notamment qu'à chaque individu il est reconnu le droit à l'existence. Cela devient du concret; ce n'est plus un droit théorique mais la reconnaissance effective d'une décision démocratique. En s'accordant le revenu de base, on se donne clairement l'espace pour participer à toutes les formes de travail, y compris l'intellectuel ou celui des soins ;

inconditionnellement. Conséquence logique : la communauté reçoit de tous, plus de crédit ; du crédit sous forme de capital social.

### **Solidarité et impôts**

Pour financer ses dépenses et le revenu de base L'Etat a besoin de recettes. Elles proviennent essentiellement des impôts. Payer des impôts c'est participer à la solidarité et à la redistribution équitable des moyens disponibles. Vivant souhaite abolir dans la mesure du possible, l'impôt sur le travail pour le remplacer par un impôt sur la consommation (tva).

La suppression de l'impôt sur les revenus faibles et moyens, non seulement diminue le coût du travail (ce qui engendre automatiquement de nouvelles mises au travail) mais en même temps, réduit fortement le coût administratif. : rien qu'en Belgique déjà, cinq million de déclarations de revenus à l'Administration des Impôts et quelque trente programmes de insertion au travail, deviennent superflues. Le travail et la sécurité sociale pourraient être gérés dans un seul système qui ne requiert que peu d'administration. Cette gestion beaucoup plus efficiente fait économiser 6 % des dépenses de l'Etat, soit 250 milliard ou assez pour payer le revenu de base à plus d'un million de personnes.

Impôt sur la consommation signifie que la tva augmente mais le prix que le consommateur paie ne change pas : c'est la composition de ce prix qui est modifiée.

[illustration]

#### **Le prix reste le même**

Composition du prix actuelle

Composition selon Vivant

Les recettes fiscales sont identiques

Comment compenser l'impôt sur le travail? Le schéma ci-dessus montre que la tva augmente mais que le consommateur ne paie pas plus. Ainsi, plusieurs centaines de milliers de personnes pourraient être remises au travail.

La tva ne sera pas uniforme : la structure des coûts est différente selon le secteur et les différents taux de tva doivent être l'expression de l'équité ressentie par la population. Ils seront fixés démocratiquement. Ainsi la « tva sociale » serait moindre sur les services et plus élevée sur les voitures de luxe, par exemple. Le système de tva et impôts serait moins compliqué que celui des impôts indirects, tels que les droits de douane et les accises, tomberait (et pourquoi ne pas l'appliquer aussi aux impôts d'ouverture, les licences d'exploitation, l'impôt sur la circulation, les droits de timbres, les droits d'enregistrement, les droits du greffe, des hypothèques, impôts sur les jeux et paris, la vignette « euro », les éco-taxes, etc ...). Tous ces droits, impôts et taxes peuvent être intégrés sous une seule dénomination : la tva sociale.

Afin de pouvoir payer tout le système du revenu de base Vivant ne propose pas seulement la tva sociale. Sur les rémunérations plus élevées de 50.000 F net mensuel, il y aurait bien un impôt à payer : la rémunération brute serait d'environ 85.000 F. Vivant est aussi pour l'application de l'impôt Tobin : un impôt sur les transactions financières - et pour l'imposition à 15 % des sociétés. Ces 15 % ne sont plus exagérés et les grandes entreprises ne se

donneront plus la peine pour monter ou maintenir à l'étranger, des constructions pour se soustraire à la taxation en Belgique. En compensation de cette réduction de la taxation Vivant propose de supprimer toutes les situations d'exemption et de subventionnement. Actuellement il y a encore quantité de taxations de toutes sortes : leur suppression rendrait la situation bien plus claire et donc plus facilement contrôlable. Il est des taxations dont la perception coûte plus cher qu'elle ne rapportent. Avec Vivant vous ne devez plus vous tracasser au sujet d'une taxe sur votre balcon mais utiliser le balcon à ce pourquoi il a été prévu.

### **Quels impôts sont équitables ?**

Le revenu de base et le système Vivant sont faisables et payables : d'autres publications que celle-ci et les modèles économétriques le prouvent à suffisance. Dans le présent manifeste, il 'sagit davantage de le justifier, plus que de démontrer comment. La taxation sur la consommation, sur le travail et sur les transactions fiscales, est-elle justifiable ? Est-elle équitable ? Pourquoi non ? Pourquoi oui ?

#### *Impôts sur la consommation : la tva sociale*

La taxation la plus logique est celle sur la consommation. Chacun contribue ainsi aux recettes de l'Etat dans la mesure de ses achats. Qui consomme plus, contribue plus. C'est clair et honnête. Car qui consomme plus fait plus usage des infrastructures et services publics qui sont nécessaires directement (p.ex. les autoroutes) ou indirectement (p.ex. la justice) à la production de marchandises ou services. Il est donc logique que celui qui consomme plus paie plus de taxes que celui qui consomme moins. Mais Vivant plaide aussi pour une différenciation des taux d'après la nature du produit ou du service. La tva sociale n'est pas une mesure linéaire, donc asociale. Bien au contraire.

#### *Impôt sur le travail ?*

L'impôt sur le travail n'est principiellement plus défendable : l'homme doit travailler pour tenir l'économie en vie. C'est par le travail que nous produisons des marchandises et des services qui seront consommés par d'autres. Il ne faut pas taxer un homme parce qu'il contribue à augmenter la production économique.

Vivant est d'avis que le niveau de la rémunération du travail et les différences entre ces revenus est une question de droit. Ainsi par exemple le travail dur ou malsain peut-il être mieux rémunéré; c'est l'avis d'une grande majorité de la population. Cela s'exprime par une tendance à accorder spontanément un salaire plus élevé pour ce genre de job. Il est vrai aussi, que la population estime que les différences entre les rémunérations sont trop élevées et donc pas équitables. Il arrive aussi que la population considère que le salaire minimum est trop faible. Dans ces cas, il y a moyen d'apporter des corrections démocratiquement. Ainsi en a été fait en Californie : c'est par référendum que le salaire minimum a été relevé tandis qu'à Washington le référendum contestait les hauts revenus des parlementaires. Vivant trouve que cela devrait aussi être possible en Belgique.

#### *Impôt sur la fortune ?*

Dans notre système économique actuel quelque chose n'est plus admissible : les transactions financières des spéculateurs rapportent très gros, alors que ces transactions devraient servir les hommes et l'économie. Chaque jour des flux de plusieurs milliers de milliards de dollars voyagent d'un bout à l'autre

du monde, pour récolter les bénéfices résultant des fluctuations des cours de devises. Il s'agit de quelque 95 % des transactions monétaires, totalement superflues pour l'économie réelle. Déjà en 1972, James Tobin, prix Nobel, proposait de lever un petit impôt sur ces transactions pour contrer ce phénomène. Cet impôt ne devrait pas seulement freiner cette folie de spéculation monétaire mais rapporter une belle somme disponible à des fins sociales. Un taux de 0,1 % rapporterait annuellement plus de 166 milliards de dollars. Assez pour combattre efficacement la pauvreté à l'échelle mondiale.

Vivant est donc un supporter fervent de la taxe Tobin. Même un tout faible taux peut déjà réduire ces mouvements de spéculation monétaire sans pour autant être gênant pour la circulation monétaire qui est au service de l'économie.

### **Droit entier à du travail**

Vivant désire obtenir pour chacun le droit réel et effectif à un travail rémunéré.

Vivant désire une société dans laquelle chacun qui le souhaite, peut effectuer un travail, valorisant et rémunéré. Ainsi sera reconstitué la solidarité entre les travailleurs et le non travailleurs.

Cet idéal ne sera atteint que lorsque les deux finalités de vivant seront réalisées :

- > l'instauration du revenu de base, qui fera disparaître le surplus artificiel dans l'offre de travail,
- > l'impôt sur les bas et moyens salaires sera aboli, qui fera disparaître le déficit artificiel d'emplois.

Les enquêtes démontrent que le principal souci de la population tourne autour du chômage. Une société vraiment démocratique doit permettre à sa population d'approuver les mesures pour relever le niveau des emplois à la hauteur souhaitée. Vivant veut par conséquent un référendum populaire au sujet de l'instauration et des montants du revenu de base. Il en veut aussi un au sujet de la rémunération minimum de travail ou de toutes autres mesures qui peuvent influencer l'emploi. Lorsque la population juge que l'Etat faillit à ce niveau, elle a le droit d'exiger un référendum au sujet du montant du salaire horaire minimum pour les prestations ou de toute autre mesure qui peut influencer le taux de chômage dans le pays. Ce n'est que par le référendum qu'on obtient la garantie que les mesures économiques soient équitables. Les experts économiques devront alors faire les efforts nécessaires pour exposer leurs arguments.

'Chacun a droit à du travail, au libre choix de profession, à des conditions équitables et favorables de travail et à une protection contre le chômage.'  
*Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, Art.23.*

### **Société d'insertion pour achever le droit total à du travail**

Par les mesures décrites ci-devant il ne devrait rester que le chômage de "friction", durant la courte période entre deux emplois. Afin de le palier Vivant propose de créer un réseau de sociétés d'insertion, des sociétés qui aident les gens à trouver un emploi adéquat. Les syndicats et les initiatives spécialisées comme 'Vitamine W' à Anvers, sont les partenaires indiqués pour constituer ce réseau qui doit centraliser toutes les données des compétences dans une

banque de données. Il aide le chercheur d'emploi avec des formations ou l'étude de marché ou de faisabilité si le chercheur désire démarrer une nouvelle activité économique. Le chercheur d'emploi qui ne travaille pas et qui prend contact avec ce réseau d'insertion, signe un contrat de prestation 'plein temps' et reçoit en échange le salaire minimum légal (en plus de son revenu de base). Par un tel contrat la rentrée est donc au moins égale au revenu de base plus le salaire minimum légal. Vivant n'oblige personne de se contenter du seul revenu de base. Pour les travailleurs qui désirent changer de boulot ou desquels le patron souhaite qu'il quittent l'entreprise, la société d'insertion sert de prestataire de services pour lui trouver un nouveau job ou pour lui donner la formation et le préparer pour une nouvelle tâche.

#### **Société d'insertion et obligation d'effort**

Vivant n'oblige personne à se contenter du seul revenu de base. Par le contrat de d'insertion le travailleur gagne donc le salaire minimum de 20.000 F en plus du revenu de base qui lui reste acquis. Plus personne ne doit donc disposer de moins de 40.000 F par mois. En contrepartie de ce salaire minimum de 20.000 F il est exigé un effort de formation et de préparation au nouveau job; il faut solliciter. La société d'insertion n'est pas un garage. Le but est de se trouver le plus rapidement possible un nouvel emploi.

Cette disposition est réservée au gens qui vivaient du seul revenu de base. Licencié, reçu le C4 ? Vous bénéficiez donc d'un préavis payé par l'employeur. Mais vous vous présentez au réseau d'insertion à temps partiel pour y trouver un contrat d'emploi. Ou l'employeur paie le préavis total à la société d'insertion et le salarié y commence à temps plein.

De même quand vous désirez changer d'emploi vous pouvez vous adresser à une société d'insertion. Cette procédure augmente la mobilité des travailleurs et augmente les chances de trouver le job qui convient; "the right man in de right place". Mettons que vous travaillez comme vendeur alors que vous voudriez enseigner. Si un autre chercheur d'emploi peut reprendre votre boulot et vous, rejoindre le corps enseignant, n'est-ce pas la solution idéale ? C'est à ça que servent les société d'insertion. La mobilité qui à ce jour est seulement possible à l'intérieur d'une entreprise peut demain devenir une réalité de l'économie globale.

Le réseau d'insertion n'est pas une institution d'Etat. Il fonctionne selon le système des assurances. Le réseau trouve ses recettes dans la cagnotte des préavis payés par les patrons mais aussi dans les cotisations de sécurité payés par les entreprises et des travailleurs. Toutes les entreprises et les travailleurs rémunérés sont légalement obligés d'adhérer et de cotiser au réseau. Une sorte de degré de bonus/malus (comme pour les assurances voitures), détermine la hauteur de la cotisation. Les entreprises qui licencient beaucoup paient une prime élevée et les individus qui font souvent appel aux services du réseau, aussi.

De par le système bonus/malus les entreprises ont une responsabilité supplémentaire : il n' y a plus que leur propre rentabilité qui doit être surveillée mais auusi leur rentabilité sociale. Une entreprise qui rationalise met les charges du licenciement sur la communauté. Demain elle payera une

prime plus élevée car elle représente pour le réseau d'insertion un plus grand risque. Aujourd'hui elle ne regardent que ce que seront leur propre charges et profits.

Avec ce réseau d'insertion est créée une nouvelle culture d'entreprise : à cause de la haute prime, les entreprises prendront plus que maintenant en compte les coûts sociaux d'un licenciement. De plus, elles auront davantage d'espace pour avoir recours à l'outplacement.

Vivant ouvre ici une nouvelle perspective aux syndicats, qui sont vraiment nécessaire mais exige qu'ils montrent une plus grande transparence et ouverture envers les nouvelles organisations des preneurs d'emploi.

A long terme, un tel système peut se développer et devenir une organisation dont on ne peut prévoir déjà maintenant tous les détails, toutes les évolutions. Mais il est de la responsabilité de tous les acteurs de l'économie de mettre en évidence tous les chercheurs d'emploi et leur compétences respectives et ce système permettrait au gens de trouver le job qui leur convient.

### **L'un licenciement n'est pas l'autre.**

Un pas de plus : il se peut qu'une entreprise soit obligée de licencier des travailleurs, p.ex. à cause d'une évolution technologique accélérée. Il est difficile de reprocher ces licenciements à cette entreprise car personne n'est à même de prédire les évolutions technologiques. Vivant souhaite voir se créer et développer quantité de petites entreprises de services, pour le plus grand bienfait de ceux qui désirent entreprendre et pour les gens auxquels ces services (payables) seraient utiles. Selon Vivant ces entreprises ne doivent pas être créées par des as de la fiscalité ou de la comptabilité car cela limiterait automatiquement le nombre jobs créés. Cela signifie aussi que la sanction pour une société qui doit licencier pour des raisons économiques, ne peut pas être trop sévère.

Tout le système Vivant a le but de garantir à chacun le droit à un emploi, économiquement sensé et correctement rémunéré, de choisir entre plus de travail avec plus de revenu ou moins de travail avec moins de revenu comme corollaire, et de créer, par la garantie du revenu de base, l'espace adéquate pour un travail non rémunéré mais économiquement et socialement justifié.

### **La solidarité internationale aussi**

Le revenu de base est l'expression d'une solidarité qui dépasse les limites des siens, de ceux comme vous, de ceux de même couleur, de ses propres frontières.

Si nous réalisons le revenu de base d'abord en Belgique ou en Europe, tous ceux qui résident ici, légalement et en permanence, recevront le même revenu de base. Mais cela ne devrait pas être aux dépens des habitants de régions où le système n'est pas encore introduit. Vivant désire que les relations commerciales soit honnêtes et transparentes avec les pays plus méridionaux comme expression d'une même solidarité entre les hommes.

### *Revenu de base et Coopération au développement.*

Vivant appuie aussi le mouvement de non recouvrement des dettes publiques de pays du tiers monde. Ces dettes ont été engagées pour la plupart par des régimes autoritaires. Les banques accordaient les crédits sans bien examiner

les risques. En général, la population de ces pays n'avait pas de participation à la prise de décision et d'ailleurs ne bénéficiait pas de ces crédits. Il n'est donc pas équitable que le niveau de vie de ces peuples doive baisser pour rembourser les dettes ou de payer les intérêts sur la dette.

Vivant est aussi d'avis que l'instauration d'un revenu de base dans les pays du tiers monde peut être la meilleure façon de déboursier le budget consacré à la coopération au développement. Il est possible de donner un revenu de base de 40 euro (1613 F) à chaque Nicaraguayens avec seulement 1 % de notre PNB. Ces quarante euro au Nicaragua sont l'équivalent de nos 250 euro (10.000 F) parce que les produits de base dans le pays sont moins chers. En même temps est créé et développé un marché local. Le revenu de base procure aux individus qui le reçoivent un maximum d'autonomie et de l'espace pour leurs propres initiatives.

### **Et solidarité avec les handicaps, les malades et les malchanceux**

Vivant est d'avis qu'il est indécent de caser les handicapés et les malades "longue durée" à part. Comme tout un chacun ces personnes ont le droit au revenu de base et ils recevront un supplément de support financier: ils en ont bien besoin pour pouvoir participer à la vie communautaire. Le but de Vivant est de leur offrir une chance maximale d'intégration sans trop de complications, règlements et paperasses. Vivant souhaite aussi rencontrer le plus possible, les besoins spécifiques dans le logement social et les soins de santé aussi.

Pour Vivant, nous avons tous *automatiquement* droit à une assurance "maladie" de qualité; même ceux qui n'ont jamais travaillé.

Il est évident que le revenu de base ne résout pas tous les problèmes. Le filet de secours social sera encore nécessaire. Que nous devons créer cet espace est également une question de solidarité.

### **Plus social que les socialistes, plus libéral que les libéraux, radicalement plus démocratique.**

illustration

La place de Vivant dans le paysage politique ? Au nord-ouest. Nous avons demandé à un nombre d'électeurs, de placer les différents partis sur un système à coordonnées. avec en abscisses plus ou moins de sécurité sociale et en ordonnées plus ou moins d'Etat.

Vivant est le seul parti qui soit apprécié pour plus de sécurité sociale et plus de liberté individuelle. Liberté et solidarité forment un couple. Mieux même: la vraie solidarité est celle qui est librement manifestée, et pas sous contrainte.

Dans un système 3D sur le troisième axe (« plus ou moins de démocratie »), Vivant serait placé à l'extrémité '+' à cause de sa vision de démocratie directe, suivi par agalev et VU, bien plus haut que le CVP qui incarne la participatie depuis très longtemps. Vivant choisit notamment le référendum ayant force de loi d'initiative populaire à tous les niveaux et pour toutes affaires

importantes. Dans la même optique, Vivant plaide-t-il le droit du "recall": c'est le droit des citoyens de démettre les élus, fonctionnaires ou juges qui abusent de la confiance du peuple ou qui ne donnent pas satisfaction. Vivant est une alternative progressive, un choix radical pour l'émancipation et pour la démocratie directe.

Pourquoi suis-je membre de Vivant ?

**'Plus libéral que les libéraux, plus social que les socialistes'**

'Vivant, en pronant le revenu de base, choisit radicalement pour plus de liberté. L'administration devient beaucoup plus simple et plus transparente.

Et cependant, le modèle Vivant signifie une progression sociale plus marquée. Cela fait des années que j'étais à la recherche d'une telle alternative, réaliste et faisable. C'est surtout la combinaison des idées libérales et sociales qui m'attirent : il est possible d'être à la fois plus libéral que les libéraux et plus social que les socialistes. Chez Vivant les pièces du puzzle se rejoignent parfaitement.'

*Jean-Pierre Lemaire, Anderlecht*

III. Avantages Supplémentaires: les effets positifs □  
du revenu de base

Pourquoi suis-je membre de Vivant ?

**'Vivant nous rend à nouveau humains'**

Je travaille dans le secteur des soins de santé. Là, la première règle c'est le tiroir-caisse. Cela embarrasse les thérapeutes sérieux : ils ne peuvent pas se donner à cent pourcent. Cette situation engendre un climat de tension, du stress. Vivant changera cela fondamentalement. Le revenu de base se ressent dans beaucoup de domaines. Le système devient plus sécurisant pour tous.'

*Annick Dekeyser, kinésiste, Tubize*

**'Alors c'est aussi plus joyeux'**

'Vivant est un part joyeux. le revenu de base est une belle technique pour embellir la vie de tous. Et c'est quand même la base d'une meilleure qualité de vie, ou pas?'

*Johan Behets, consultant, Brasschaat*

**'Revenu de base, la solution pour la sécurité sociale'**

J'ai travaillé dix-huit ans chez General Motors. J'y étais délégué suppléant au conseil d'entreprise. Tout notre sécurité sociale est en train de s'ébrécher. Alors que nos grand-parents se sont tellement battus pour elle. Dans le programme de Vivant il y a beaucoup d'éléments pour la redresser.

*Gilbert Hars, militant syndical, Deurne*

Nous ne savons pas si toutes les conséquences positives sont déjà perçues? Mais nous savons que pour beaucoup de problèmes nous y trouvons une solution.

Quelques exemples:

- > la sécurité sociale devient plus simple, plus transparente et plus rationnelle : son administration absorbera donc moins des fonds disponibles qui pourront être utilisés à ce qui était leur raison d'existence: l'aide sociale.
- > le revenu de base est un moyen effectif pour combattre la pauvreté. Les pièges de la pauvreté disparaissent parce que la combinaison entre revenu de base et revenu de travail est autorisée. Les exclus d'aujourd'hui retrouvent la sécurité d'existence. Pensons aux parents au foyer, aux artistes, les sportifs ou les indépendants.
- >Le revenu de base est payé quelle que soit la situation du ménage ou de l'emploi. Il procure plus de liberté d'agir et plus de choix. Les allocataires ne sont plus étiquetés négativement: le revenu de base est distribué à tous.

Les effets sur la mise au travail sont gigantesques: le piège du chômage disparaît, la réduction du coût du travail réduit automatiquement les prix maintenant artificiellement trop élevés, l'espace est créé pour prendre des initiatives et de régler soi-même son travail. Le revenu de base est **la** manière pour mettre fin à la mise en chômage non voulue; **la** manière pour réaliser effectivement le droit au travail. Chaque raison est déjà suffisante pour choisir le revenu de base.

□ Nous voulons toutefois, approfondir plus particulièrement trois effets du revenu de base :

□ > Alors que la sécurité sociale actuelle pousse plutôt les gens à se séparer, le revenu de base les incitera probablement davantage à habiter ensemble.

> Chacun reçoit accès au travail intellectuel et au travail des soins.

➤ Et puis il y a les effets écologiques.

➤

#### □ **Le revenu de base rassemble les personnes**

L'homme est naturellement social et agréable. Il aime la compagnie. Lorsqu'il choisit de se lier à une communauté, il pense à son bien-être social et aux économies.

Aujourd'hui on constate l'éparpillement de la sécurité sociale. Elle individualise au lieu de rassembler : les chômeurs qui cohabitent, perdent une grande part de l'allocation. Les handicapés et les pensionnés qui envisageaient de se marier font marche arrière car la perte de revenus serait trop élevée. Donc chacun va vivre sur son îlot, à part. C'est la sécurité sociale étroite.

Le revenu de base ne fait pas de distinction entre gens mariés et célibataires, entre cohabitants et solitaires, entre chefs de ménage et "concitoyens non émancipés". La cohabitation frauduleuse est un terme obsolète. Plus de visite matinale pour vérifier si tout de même il n'y aurait pas cohabitation maritale : donc, plus d'effraction dans la vie privée et plus de non respect de la dignité humaine.

Le revenu de base est accordé à chacun à titre individuel et sans condition en contrepartie. La cohabitation n'y change rien; elle n'est pas sanctionnée.

Dans le système Vivant la cohabitation procure des économies d'échelle et des avantages sociaux. Les gens seront donc plutôt incités à le faire. L'économie d'énergie et leur consommation individuelle s'en trouvent réduites, ce qui signifie un avantage "écologique" du revenu de base. Il se peut que le revenu de base incite les gens à sciemment consommer moins. En tout cas, les gens, libres et créatifs, peuvent librement et créativement décider comment vivre parmi la communauté.

'Personne ne sera soumise à l'ingérence arbitraire dans ces affaires privées, son ménage, sa maisonnée ou sa correspondance, ni la violation de son honneur ou sa bonne renommée. Contre de telles violations ou ingérences chacun a droit la protection légale.' *Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, Art.12*

La fonction redistributive du revenu de base est clairement marquée dans les ménages où il ne rentre qu'un salaire. Ces ménages se retrouvent en général dans la classe des 'faibles ressources' : dans le système de Vivant, le partenaire qui ne travaille pas à l'extérieur, perçoit aussi le revenu de base. Pour la plupart de ces ménages, ce surplus n'est certainement pas un luxe superflu.

### **Droit au travail intellectuel et le travail des soins pour tous**

Vivant plaide le travail rémunéré pour tous. Mais le travail, c'est plus qu'un job payé pour le marché anonyme des biens et services. Donc, Vivant désire plaider le droit à un travail intellectuel et le travail des soins pour tous. L'économie ne tournerait même pas rond si les gens ne prenaient pas constamment de travail des soins non rémunéré pour autrui ; s'ils ne développaient pas en permanence de nouvelles compétences. Même à notre époque, dans notre société moderne, les gens consacrent encore toujours plus de temps à du travail non rémunéré qu'à du travail rémunéré.

Prenons un étudiant : étudier c'est quand travailler, non ? Ou les personnes qui s'occupent de leurs parents âgés ou malades. Ou de tout ce qui concerne l'éducation : c'est du travail même s'il n'y a pas de biens matériels qui sont produits ou même sans prestation de services rémunérés. Même sans être rémunérées ces activités sont de nécessité vitale. Il s'agit là de responsabilité prise envers autrui.

Il est évident que la communauté occupe, contre rémunération, des gens chargés de faire des études, de l'enseignement, la recherche scientifique, soins des malades et personnes âgées. Ce sont des secteurs dans lesquels les emplois rémunérés sont indispensables.

Mais en fait, les études, ou les soins aux proches est l'affaire de tous. Ces études et ces soins font partie d'une existence humainement digne. S'investir de façon non rémunérée dans ces deux secteurs intensifie le sens de la vie humaine. Nous avons tous besoin d'une certaine marge pour ce genre d'activité , étude ou soins ou simplement accueil en bénévolat. Toutes ces activités font appel aux qualités spontanées telle que intérêt, empathie et se sentir concerné. Ces qualités sont impayables même s'ils étaient en vente. Mais il faut avoir l'espace; et c'est précisément ce que fait le revenu de base; il crée l'espace pour étudier, pour apprendre, pour le travail des soins et le bénévolat.

La communauté ne peut pas vraiment se passer de ces activités spontanées. Seul le travail rémunéré est nommé 'travail' et nous dénigrons le travail bénévolat pour lequel d'ailleurs il y a de moins en moins d'espace. En réduisant cet espace nous affirmons l'adage selon lequel « l'homme ne travaille que contre rémunération ». Ce faisant, nous démolissons la confiance communautaire et le capital social. Le revenu de base contrecarre cette tendance. Par l'instauration du revenu de base nous reconnaissons notre

empathie, notre intérêt et notre implication; et nous reconstruisons notre capital social.

Grâce au revenu de base on retrouve l'espace pour s'occuper à du travail d'études ou de soins. C'est une forme concrète de solidarité.

### **'Le revenu de base ne crée-t-il pas des profiteurs ?'**

*'Qui ne travaille pas, ne mangera pas!'*

*'Le revenu de base c'est au profit des fainéants et parasites!'*

*'En fait, c'est injuste : tout le monde reçoit autant que l'autre. Certains rembourseront par la prestation de travail intellectuel, de soins ou à caractère social. Mais d'autres vont l'encaisser, se rétracter dans leur cocon et ne rembourseront rien du tout à la communauté. La vraie démocratie c'est que chacun reçoit selon ses besoins en donne selon ses capacités.'*

C'est l'argument principal contre le revenu de base : il faut mériter son revenu. Il faut prêter en contrepartie; ce ne peut pas être inconditionnel.

La question est de déterminer ce qu'il faut prêter ? comment le mesurer , en déterminer l'équivalence?

L'attribution du revenu de base est un geste démocratiquement décidé et s'est fait dans le but de créer entre autres, l'espace pour plus de travail intellectuel, de soins, pour plus de capital social. En d'autres mots cela signifie permettre plus de fantaisie, plus d'attention aux soucis humains, de confiance. Car, ne l'oublions pas, le renouvellement des idées se fait quand l'esprit est libre de gambader. Le souci concret est souvent la source d'inspiration pour le travail des soins. Et la confiance est la matière première du capital social. Mais comment obtenir la fantaisie, la liberté de l'esprit, comment mesurer le souci ou la confiance? Par définition il est impossible d'exiger la fantaisie et de mesurer la confiance. L'Etat ne doit pas intervenir.

Le revenu de base est un investissement que nous faisons en tant que communauté et il est évident que la communauté a le droit de revendiquer une contrepartie sous forme de "revenu social". Mais ce revenu social n'est pas divisible, pas mesurable et incontrôlable au niveau de l'individu. Il n'y a qu'une seule norme pour vérifier si ce revenu social est suffisamment grand : la décision démocratique de toute la communauté de droit.

Vu par les yeux de celui qui le reçoit, le revenu de base crée effectivement de l'espace privé. Mais en regardant du point de vue de la communauté on s'approche davantage de l'essence du revenu de base: C'est un don réciproque entre membres, fait collectivement sur décision démocratique de toute la communauté de droit. Et ce don rapporte cet important capital social.

### **L'homme ne travaille pas que pour l'argent**

Qu'est-ce qui motive l'homme à travailler ? Des enquêtes anthropologiques et sociologiques il ressort que les gens ne le font pas essentiellement pour l'argent. L'argent est une motivation externe. Mais les gens sont aussi motivés de par leur caractère, leur nature. Si l'argent prend trop d'importance, la motivation interne perd de son pouvoir. Cette influence entre motivation externe et interne est apparue lorsqu'en Amérique, les autorités ont accordé une prime aux donneurs de sang. Des personnes qui jusque là, étaient des donneurs réguliers et qui le faisaient gratuitement, refusaient

massivement de continuer ce don. La motivation externe (la prime) détruisait la motivation interne. Aujourd'hui les gens sont obligés de travailler pour de l'argent. Les gens, motivés par le travail même, prestent du travail de bien meilleure qualité. Le revenu de base ne mène pas au profitariat mais rapporte bien plus de capital social.

### **Revenu de base et droits de l'homme**

Le revenu de base est l'expression d'un droit fondamental de l'homme : le droit à une vie humainement digne. Sans le revenu de base c'est à peine que les droits de l'homme ont un contenu concret. De plus, notre économie ne peut pas se passer du travail intellectuel, du travail des soins, du capital social. Là aussi le revenu de base donne l'espace.

La partie I de ce manifeste commençait par l'Art. 1 de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme. Il y est mentionné que nous sommes « dotés d'intelligence et d'une conscience » et que nous devons nous comporter réciproquement en un « esprit de fraternité ». Cela pourrait s'écrire comme : « les hommes sont capables de construire un capital social. Sans un tel capital social, nulle vie humainement digne n'est possible ».

Il est évidemment possible de contraindre les gens à participer à la 'rat-race' économique, (la course des rats). Laisser dépendre leur droit à l'existence et leur revenu exclusivement de leur travail rémunéré presté. La communauté qui agit selon ce principe signale à ces membres « qu'ils ne comptent dans le système que comme éléments de production économique, pas comme ayant une conscience ou comme producteurs de capital social ». Le revenu de base fait l'inverse : la communauté fait savoir que la conscience et la capacité pour créer du capital social est très important et leur crée de l'espace. En fait, cette connaissance est impayable. Mais le revenu de base est certainement un pas dans la bonne direction.

### **Le monde comme chef d'oeuvre : les effets écologiques du revenu de base.**

Le revenu de base est l'expression concrète du respect réciproque de chacun. C'est une conséquence logique du droit à la vie. Ce respect de la vie d'autrui n'est qu'une facette du respect pour la vie en général. Puisque le revenu de base subventionne le temps des loisirs il est possible que cela incite les gens à vivre 'plus lentement', à en profiter davantage avec plus d'intérêt et de respect pour l'autre et pour la planète.

Vivant a une vision intégralement écologique sur la communauté. Une vision qui n'est pas fixée sur la sauvegarde de la nature, mais qui va plus loin : puisque l'homme existe il ne peut pas toucher à la nature. Déjà en clôturant une parcelle de terrain en vue de le préserver tel quel, il y a déjà intervention. Dans la nature cette clôture - faite de main d'homme - n'existe pas. Donc, rien que par sa présence, l'homme intervient dans la nature. Il n'est pas possible de ne pas intervenir. Mais il est parfaitement possible de cultiver la nature sans l'abuser, sans l'épuiser, sans la détruire.

La vision écologique de Vivant suit le raisonnement selon lequel, il est impossible de gérer la nature écologiquement tant que le tissu sociologique de la communauté ne se développe pas selon les principes écologiques. En se

respectant davantage entre eux, les gens respecteront automatiquement la nature. Tant que la communauté crée des tensions internes entre les gens, tant que nous n'acceptons pas inconditionnellement le droit à la vie des gens, la communauté ne pourra pas développer du respect pour la nature.

### **Communauté comme chef-d'oeuvre ouvert**

Vivant relie la notion d'art à l'idée écologique. Dans un certain sens l'art est l'avenir de l'homme. Mais pas dans le sens de : s'occuper d'oeuvres d'art dans une communauté et dans un monde qui ne sont pas sensibles à l'art.

L'art individuel authentique ne s'épanouit que dans une société qui prend la forme d'un chef-d'oeuvre. Un chef-d'oeuvre auquel les gens participent en tant que membres de la communauté démocratique.

L'art est ouvert, créatif, jamais achevé. Il en est de même des finalités de Vivant. Nous ne savons pas comment les formes de propriété ou les finances se développeront. Mais nous savons que seuls des gens libres développent de bonnes solutions. Des gens dans une communauté démocratique. Des gens qui réalisent que leur droit à l'existence est pleinement reconnu.

[illustration]

### **Un revenu de base pour la forêt amazonienne ?**

Est-il possible de protéger la forêt amazonienne sans revenu de base ? De mener une politique "verte" sans avoir des principes écologiques pour la communauté ? La nature a-t-elle, tout comme l'homme, besoin d'un revenu de base pour se développer ? Le revenu de base est un premier pas. Ce n'est que lorsque les gens se respectent entr'eux, qu'ils respecteront la nature et qu'ils ne détruiront plus la forêt amazonienne. Finalement, tout revient à la même notion du respect de la vie.

*Voilà, c'est dit. Il est certainement temps d'arroser les plantes.*

□

## **Les mots chers**

**Revenu de base** : point le plus important du programme de Vivant. Un revenu mensuel acquis de plein droit (il ne faut donc pas le demander) pour chaque membre de la communauté, inconditionnel. C'est un fondement, la rémunération du travail vient en plus.

**Travail** : ce que les gens font pour les autres; toute prestation par laquelle On augmente le bien-être des autres .

On distingue quatre sortes de travail:

\* **travail rémunéré** : les heures que nous prestons. Le prix de revient d'un produit ou d'un service contient une part mesurable de ce travail rémunéré.

\* **travail intellectuel** : déterminer comment organiser le travail rémunéré, rechercher des développements nouveaux du processus de production, déposer une idée dans la boîte à idées, c'est évidemment une question d'idées mais c'est aussi du travail, du travail intellectuel

\* **travail des soins** : en général il s'agit des soins ménagers que l'on fait pour les autres. Les soins à la maison font que les gens sont et restent aptes à bien participer dans le processus de production. Dans le travail rémunéré aussi il y

a une part de travail des soins : l'application et le soin que vous prenez pour fournir de la qualité, par exemple.

\* **production de capital social** : vous produisez aussi du capital social. ce capital social est la fondation sur laquelle repose toute l'économie. Sans capital social les autres formes de travail sont en fait impossibles. Le capital social est autofortifiant: la confiance engendre la confiance. lorsque les gens remarquent que leur droit à l'existence est remis en question, le capital social s'épuise rapidement.

**Impôts** : les fonds desquels l'Etat paie les revenus de base et tous les services publics. depuis l'autoroute aux soins de santé, du policier à l'enseignant, du tribunal au transports publics : pour payer tout cela l'Etat a besoin de recettes. Ce sont les impôts que nous payons tous ensemble.

Aujourd'hui, l'impôt sur la personne physique (IPP) est essentiellement de l'impôt sur le travail. Vivant veut abandonner cette base et la remplacer par **l'impôt sur la consommation, tva donc**. Seuls ceux qui gagnent plus de 50.000 F par mois doivent encore payer de l'impôt sur leur travail. En supprimant la plupart des autres taxations le système d'imposition devient plus transparent et bien moins cher.

**Démocratie** : dans une vraie démocratie, tous participent à la prise de décision au sujet de toutes les affaires importantes. Alors seulement le peuple détient-il le pouvoir. Aujourd'hui ce sont essentiellement les partis qui ont le pouvoir. C'est la « partitocratie ».

**(texte page de dos)**

Sera-t-il jamais possible de :

- supprimer totalement le chômage ?
- redonner confiance dans la communauté, dans laquelle les gens se méfient de plus en plus ?

Et la liberté peut-elle aller de paire avec les principes de droit, d'égalité et de solidarité ?

La réponse est trois fois OUI

Mais à cet effet il faut abandonner des patrons classiques de réflexion. On peut peut-être bien parler d'une "nouvelle ère de lumière". Notre ligne de réflexion exige cependant un bon revirement, au plus tôt.

Une des idées-clefs de ce revirement est "le revenu de base pour chacun". C'est plus qu'un slogan.

Dans ce manifeste, les Vivant-s vont à la recherche des arguments essentiels pour justifier ce revenu de base. Leur récit traite des droits élémentaires de l'être humain; par exemple le droit au travail pour chacun.

Dans le manifeste, aucun chiffre n'est repris pour prouver que le revenu de base est faisable et est payable, mais les auteurs en démontrent bien les lignes de force. Il n'y a en fait qu'une seule condition : c'est que nous devons ensemble, solidairement et démocratiquement en décider.

Car le revenu de base, cela se donne, réciproquement.

## TAUX DU REVENU DE BASE (index 1998 et 2002)

Index 100 de 1998 = 500 € (20 000 BEF)

Ayant droit	Allocation	Revenu de base	
		en %	versé à
Enfants jusqu'à 18 ans	125 € (~ 5.000 BEF)	25	Pers. respons.
Jeunes adultes de 18 à 25 ans	375 € (~ 15.000 BEF)	75	Ayant droit
Adultes de 25 à 65 ans	500 € (~ 20.000 BEF)	100	Ayant droit
Adultes à partir de 65 ans	750 € (~ 30.000 BEF)	150	Ayant droit

Index de septembre 2002 = 540 € (5.400 BEF)

Ayant droit	Allocation	Revenu de base	
		en %	versé à
Enfants jusqu'à 18 ans	135 € (~ 5.400 BEF)	25	Pers. respons.
Jeunes adultes de 18 à 25 ans	400 € (~ 16.200 BEF)	75	Ayant droit
Adultes de 25 à 65 ans	540 € (~ 21.600 BEF)	100	Ayant droit
Adultes à partir de 65 ans	800 € (~ 32.400 BEF)	150	Ayant droit